

DECLARATION SUR LA CORÉE

Faite par M. Paul Martin, vice-président de la délégation du Canada aux Nations Unies, à la Première Commission, lors de la septième session de l'Assemblée générale.

DANS un discours exceptionnellement circonstancié qu'il prononçait ces jours derniers, le distingué secrétaire d'Etat des États-Unis me paraît avoir établi pour nous tous qui participons à ce débat une norme d'objectivité et de modération que j'espère sincèrement pouvoir atteindre dans ce que j'aurai à dire aujourd'hui.

Il y a sept ans, le Premier ministre de mon pays signait la Charte des Nations Unies. Par là, il promettait notre appui à une organisation vouée au maintien de la paix et, en cas d'agression, à son rétablissement par la force. Nous avons, en matière de sécurité collective, participé à une expérience importante, nouvelle et audacieuse. Nous avons réaffirmé notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, ainsi que dans la dignité et la valeur de la personne humaine. Tous les cosignataires de la Charte ont pris ces engagements solennels au nom des États membres des Nations Unies.

Point de vue canadien

La septième session de l'Assemblée générale, convoquée en vertu de la même Charte, témoigne encore une fois que les nations du monde ont vraiment à cœur de maintenir la paix dans les régions où elle existe et d'aviser aux moyens de la rétablir dans les régions aujourd'hui affligées par des conflits armés. Aussi estimons-nous que la Corée met à l'épreuve tous les engagements et tous les espoirs des peuples des Nations Unies. En exposant le point de vue de ma délégation sur la question coréenne, je me propose de traiter le problème capital des prisonniers de guerre, le degré d'entente réalisé jusqu'ici à Pan-Mun-Jom, les projets de résolution qui ont été soumis à cette Commission, les décisions auxquelles pourrait donner lieu la résolution présentée par les vingt et une puissances et qui faciliteraient la solution de la question fondamentale, et enfin le programme mis sur pied par les Nations Unies pour secourir et relever cette péninsule déchirée par la guerre.

Il y a près de deux ans et demi, les Nations Unies se portèrent à la défense de la Corée du Sud. Cette action rallia les suffrages d'une majorité écrasante des États membres. Sur l'identité de l'agresseur, ils n'avaient alors aucun doute, pas plus qu'aujourd'hui d'ailleurs. Tout s'expliquait clairement par l'envergure et l'élan massif de l'offensive nord-coréenne, et aussi par le refus ultérieur des autorités nord-coréennes de se conformer à la proposition de trêve du Conseil de sécurité.

Notre seul but

En accourant au secours de la Corée du Sud, notre seul but était de résister à l'agression. Tel est encore le but principal de notre

Organisation, et je suis sûr que la plupart des membres groupés autour de cette table le reconnaîtront. Comme je le disais dans mon discours d'ouverture en séance plénière, le Canada estimerait ce but atteint si l'on réussissait à négocier une trêve honorable à partir du front de bataille actuel.

En cas d'armistice, notre premier devoir sera de réparer les ravages causés par la guerre. Mais c'est là une tâche qui ne pouvait attendre un armistice et, en fait, nous nous y sommes déjà mis. Comment ne pas exprimer ici l'admiration de mon pays pour la générosité avec laquelle le Gouvernement des États-Unis, par l'entremise de ses organismes militaires, travaille à cette œuvre d'assistance et de relèvement avant même que la guerre soit terminée.

L'Agence des Nations Unies pour l'assistance à la Corée coopère déjà avec le Gouvernement coréen, et le Commandement de l'assistance civile des Nations Unies en Corée aide à adoucir les répercussions de la guerre sur l'économie et le peuple coréens. L'Agence se prépare à faire davantage encore pour le relèvement de la Corée. Elle a élaboré un plan qui nécessitera des dépenses s'élevant à 250 millions de dollars, et le Gouvernement canadien a accepté sa juste part de responsabilité en promettant d'y affecter des sommes importantes. Il a déjà rempli ces promesses. Je suis sûr que d'autres États membres ne manqueront pas non plus de faire toute leur part à l'égard de la tâche urgente et nécessaire qui consiste à secourir et à relever la Corée.

Symbole de sécurité collective

Dans mon pays, la Corée représente un chapitre de l'histoire du monde dont nous sommes fiers. Si les nations pacifiques avaient failli à leur tâche là-bas, c'en eût peut-être été fait de la sécurité collective. Nous estimons que, sans sécurité collective, il ne saurait y avoir de sécurité pour le Canada. Nous avons consenti bien des sacrifices pour la maintenir, et nul d'entre nous n'ose songer aujourd'hui à ce qu'un échec sur ce terrain nous eût coûté si les Nations Unies étaient restées à l'écart.

Malgré les efforts faits pour nous dérouter, nous connaissons tous l'histoire de la guerre coréenne. Pour les Canadiens, comme pour bien d'autres qui sont représentés autour de cette table, il y a le témoignage muet mais éloquent que constituent les listes des morts et des blessés. Il y a aussi le prix en richesses de toutes sortes qu'il a fallu mettre à la défense de la liberté dans la campagne coréenne. Nous croyons que notre participation nous donne le droit de parler ici avec une certaine autorité et non sans une vive inquié-